

Wilaya de Médéa

Daira de Médéa

Commune de Médéa

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE.

Matricule fiscal :096726019000140

Conformément aux dispositions de l'article 65alinéa 02 et 74 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et délégation du service public le Président de l'assemblée populaire communale de Médéa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés a l'appel de négociation après consultation N°12/2026 le 30/08/2026portant le projet suivant :

Améliorations, urbain de carrefour beziouche au carrefour ain el mordj.
qu a l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres techniques et financières le marches a été attribue provisoirement comme suit :

Désignation du projet	Désignation de l'entreprise	Offre technique	Montant en TTC	Paramètre de choix
Améliorations, urbain de carrefour beziouche au carrefour ain el mordj	ETB SASSI MOHAMED	75 points	31.686.368,00 DA	MOINS DISANT

Un délai de 10 jours et accordés aux soumissionnaires pour un éventuel recours à compter de la première parution de cet avis sur la presse ou BOMOP et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant règlement des marches publics et délégation du service public.

les soumissionnaire qui souhaitant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offre technique et financière sont invités à se rapprocher de mes services au plus tard (03) trois jours a compter de la première parution de cet avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux et journalisme électronique pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Le président de l'APC de Médéa